

Donnons la parole aux quartiers

Un petit mot du quartier du Cercle

Depuis 11 ans que je vis dans ce quartier, rien n'a évolué ... tout a régressé.

La voirie ... peut-on appeler le chemin du cercle une voie carrossable ? Oui, si nous étions en 1960 !

La moyenne tension et ses hordes de fils qui garnissent le ciel, est-ce bien digne de Saint Paul de Vence ?

Les problèmes de drogues, que fait la Gendarmerie Nationale ? Les incivilités quotidiennes, ne sont elles jamais vues par notre police municipale ?

Notre quartier refuse désormais d'être des laissé pour compte. Nous contribuons comme un tout un chacun à la vie économique de la commune, par nos deniers, par notre civisme, par l'amour que nous avons pour ce village.

Nous demandons désormais un juste retour économique pour notre quartier ! Il est légitime d'avoir des explications sur la destinée de nos impôts pendant ces 11 dernières années ! Quelles ont été les dépenses futiles de nos élus au lieu d'effectuer un travail rigoureux et régulien pour lequel ils ont été élus ?

CN

Réunion du quartier salle des oliviers ce samedi 25 mai à partir de 9h30

Bonjour.... ici le quartier du Malvan

Les riverains du Malvan sont des Saint Paulois comme les autres, ou presque ...

En fait, si nous sommes tous Saint Paulois le contexte de chaque quartier diffère, avec son historique, ses avantages, ses inconvénients et son avenir.

Le Malvan a connu certainement l'urbanisation la plus récente, les collines mieux exposées ayant été recherchées plus tôt, par les « primo-arrivants », avertis des soubresauts du ruisseau et d'un micro climat défavorable en hiver dans la vallée.

Traité avec quelque condescendance par les municipalités successives, le Malvan a également été le lieu d'implantation des terrains des gens du voyage, souvent en défaut avec les règles d'urbanisme en vigueur. Quitte à délaisser un quartier pour en préserver d'autres, l'actuelle municipalité a voté par 16 voix « pour » et 4 « abstentions » le nouveau PLU qui fait absorber au seul Malvan plus de trois quarts de la densification urbaine intégrant la « mixité sociale », terme standard pouvant signifier du mieux au pire, le pire n'étant ni certain, ni exclu, quels que soient les propos lénifiants de notre Maire.

Mais le Malvan a des atouts, avec une nature magnifique encore préservée, un calme reposant tout en bénéficiant d'accès faciles et de proximité avec la « bande littorale » de la Côte.

Ses riverains auraient aimé conserver ces atouts et réduire au maximum les nuisances, ce qui paraît légitime ; mais ne correspond pas forcément aux préoccupations des municipalités successives, comportant fort peu de représentants du quartier.

JVS

Bulletin d'adhésion

Membre actif : 20 €

Membre bienfaiteur : 50 €

Contacter le bureau par Mail : bureau@associationsaintpaul.fr

Christophe au 0623173990 ou Brigitte au 0611581902

Uneasy with French language?

LETTER D'INFORMATION N°6

Mai 2013



ASSOCIATION DES QUARTIERS DE SAINT PAUL, FUMERATES – GARDETTES, ET DE SES AMIS

www.associationsaintpaul.fr

Association déclarée à la sous préfecture de Grasse sous le numéro W061002852

Siège social : 2224, chemin des fumerates – 06570 Saint Paul de Vence

Contact : 06 23 17 39 90 / info@associationsaintpaul.fr

EDITORIAL

Même si le temps n'est pas de la partie cette année, nous avons pu observer que le conseil municipal joue à fond la période du printemps pour ses braderies et vide greniers. Après avoir décidé de se débarrasser de la propriété du « mas des oliviers » en catimini, il a voté dans son unanimité la vente d'une maison sise chemin sainte claire appartenant au CCAS pour faire plaisir à une proche. Les finances de la commune n'étant plus à une gabegie près, il a été créé un poste qui n'avait pas lieu d'être pour faire un plaisir supplémentaire à Madame Descamps, qui jusque là était employée au cabinet du maire ... Seul problème, son contrat risquait de prendre fin avec le mandat de son employeur ... Mr Buron. Le Bureau de l'association.

Juger la gestion communale ...

Cela fait plus d'une année que nous vous informons sur la gestion de la commune malgré une obstruction systématique , anti – démocratique et illégale faite à notre association par le conseil municipal sur le droit de regard de cette gestion.

Force est de constater que la démocratie n'a pas franchi nos vieux remparts vacillants et qu'un œil attentif trouverait plus de démocratie sous le règne de Louis XIV que sur celui de ce conseil municipal. Néanmoins il n'est pas nécessaire d'être diplômé de polytechnique pour constater que la gestion de ce conseil municipal est pour le moins sujet à caution. Voyez par vous-même :

Qu'elle est la réalité ?

Les chiffres et analyses ci-dessous ne sont pas ceux de notre Association mais d'un site indépendant : www.proxiti.com. Il vous est donc facile de vérifier chaque chiffre et commentaire.

Depuis 2000, la commune de Saint Paul de Vence a plus augmenté ses impôts locaux que les communes françaises similaires (8,89% au lieu de 3,61%).

En 2011, les impôts locaux représentaient en moyenne 625€ par habitant(373€ en moyenne française comparable) soit pour une famille de 4 personnes 2500€ (un couple et deux enfants).

Qu'en est-il de nos voisins ?

Saint Jeannet : 350 € / La Gaude : 393 € / Roquefort les Pins : 408 € / Saint Laurent du Var : 427 €

Cagnes sur Mer : 478 € / Villeneuve Loubet : 515 € / La Colle sur Loup : 530 €

Tourrettes sur Loup : 533 € / Biot : 592 € / Saint Paul de Vence : 625 €

En 2011, le montant total des dettes dues par la commune de Saint Paul de Vence représentait 88,43% de ses revenus annuels.

Le poids de cette dette représente 1245 € par habitant soit pour une famille de 4 personnes 4980 €.

La valeur moyenne de la dette par habitant des communes françaises similaires à Saint Paul de Vence était de 788 € par habitant en 2011.

Qu'en est-il de nos voisins ?

Tourrettes sur Loup : 327 € / Saint Jeannet : 365 € / Cagnes sur Mer : 380 € / La Gaude : 718 €

Saint Laurent du Var : 856 € / La Colle sur Loup : 880 € / Roquefort les Pins : 997 € / Villeneuve

Loubet : 1127 € / Biot : 1132 € / Saint Paul de Vence : 1245 €

A Saint Paul de Vence la dette par habitant a augmenté de 46,13% entre 2000 et 2011.

Depuis 2000 notre commune a donc plus augmenté sa dette par habitant que les communes françaises similaires.

Cette petite étude de Proxiti démontre que ces chiffres comptables sont sens équivoque possible sur la gestion calamiteuse qui a été faite de nos deniers et de nos impôts par l'équipe municipale en place. Nous assistons à une fin de règne pitoyable de Mr Buron qui laissera notre commune financièrement exsangue. Malgré les habituelles délectations d'autosatisfaction du maire les années à venir seront difficiles car les revenus en baisses et les dépenses toujours incontrôlées.

JPI

Fête des Voisins de l'association et de ses Amis

Le samedi 1^{er} juin à partir de 17h00, au 1855 chemin des fumerates , l'association organisera sa seconde fête des voisins. Nous vous attendons tous pour passer un moment de convivialité ensemble.

Renseignements et réservations auprès de Christophe au 06 23 17 3990.

NOTRE ASSOCIATION ORGANISE TOUS LES MOIS DES MANIFESTATIONS CULINAIRES, CONCOURS, SORTIES ET PARTICIPE A LA VIE LOCALE DE NOTRE VILLAGE



Le 19 janvier 2013, notre association a organisé la cérémonie des vœux avec la dégustation des galettes en compagnie du 1^{er} adjoint, Monsieur Jean Pierre Camilla.



Le 10 février, nous avons réalisé la recette ancestrale du vin d'orange amère ... dégustation dans 40 jours !



Conférence sur l'Union Européenne organisée le 12 mars en compagnie de Monsieur le Consul Honoraire de la République de Pologne à Nice



Sortie théâtre de l'association en compagnie d'Anne Bernex